

Edito



Pierrelattines et Pierrelattins,

Trois jours. Trois jours de fête et de magie en centre-ville où le Marché de Noël vous accueillera avec plaisir les 6, 7 et 8 décembre. Des personnages féériques, des musiciens, des lutins, le Père-Noël et bien d'autres animations déambuleront dans les rues. En plus d'enlacer le « vrai » Père-Noël, les enfants auront la joie de regarder un spectacle de magie et de se promener avec un lampion à la main lors de la traditionnelle balade aux lanternes. Les 60 choristes de l'Ensemble Vocal du Rocher seront également de la fête pour leur concert de Noël et le « Grenoble Gospel Singers » pour la veillée de Noël dans l'enceinte de l'église St-Jean-Baptiste.

Dans la même lignée, le marché de Noël des Blaches, les colis de Noël, le goûter spectacle des seniors, le repas de fête servi à La Pastourelle et le concert du Conservatoire marqueront cette période de Noël.

Des événements nationaux comme la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la collecte alimentaire et le Téléthon compteront également sur votre générosité et votre soutien.

Je vous souhaite de profiter de chaque instant et de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Alain GALLU,
Maire de Pierrelatte
Président de la Communauté
de Communes Drôme Sud Provence



#ToutPartDuCœur



L'avenue Charles Jaume sera, d'ici un mois, ouverte à la circulation, dans son nouvel écrin.

Après la mise en discrétion des réseaux secs (télécommunication, électricité, éclairage public), le changement de toutes les tulipes des canalisations (35 au total) par la société Coriance va permettre d'éviter tout risque de fuite d'eau chaude ultérieure ce qui entraînerait une regrettable intervention sur le nouveau bitume mis en place. L'avenue Charles Jaume a connu un total relooking :

Nouveaux luminaires, cheminements adaptés aux piétons et aux cyclistes de chaque côté de la route et mobilier urbain pour flâner à l'ombre des muriers platanes sont venus donner une nouvelle apparence à cette artère de Pierrelatte.

Une fois les travaux achevés, la circulation sera en sens unique, dans le sens Sud-Nord et le stationnement se fera uniquement côté ouest de la rue, une réorganisation qui permettra la création de deux places supplémentaires.



À savoir

Patrick Pera-Oliveras, adjoint en charge des travaux tient à souligner qu'aucun arbre n'a été coupé, deux de plus vont être plantés ! Une attention particulière sera portée au niveau de la Pastourelle où les résidents pourront découvrir un parcours des senteurs.



Recensement

Le recensement de la population de Pierrelatte se déroulera du 16 janvier au 22 février 2020.

Pour les communes de 10 000 habitants ou plus l'enquête annuelle se fait auprès d'un échantillon de 8 % de la population, dispersé sur l'ensemble de la commune.

Dans un premier temps, les Agents Recenseurs avertiront, par une lettre officielle, les foyers qui ont été tirés au sort pour être recensés (environ 500 logements feront partie de l'échantillonnage).

Le recensement sera effectué par 3 agents recenseurs. Ils seront munis d'une carte officielle avec photographie, tampon de la mairie et signature.



Listes électorales

Inscription & carte d'électeur

Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales. Pour les personnes inscrites, les changements d'adresse à l'intérieur de la commune doivent être signalés au bureau des Elections et justifiés sur la base de pièces justificatives du nouveau domicile.

ATTENTION : pour les électeurs français, date limite des inscriptions pour voter aux élections municipales des 15 et 22 mars 2020, le vendredi 7 février 2020 à 23h59 (sauf circonstances particulières*).

À savoir

Comment vous renseigner pour savoir si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales d'une commune ? Rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site : www.service-public.fr, onglet citoyennet2/elections.

*Cette date peut être repoussée dans certaines situations seulement : Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré, majeur sous tutelle, ...



Allô la ville 0 800 026 700



04.75.96.97.00



VilledePierrelatte



Opération façades

Redonner des couleurs au centre-ville !

Afin de valoriser le patrimoine du centre-ville et du centre-ancien, selon un périmètre bien défini, **la commune encourage la rénovation du bâti appartenant à des propriétaires privés par le biais d'une subvention**. L'objectif est aussi d'améliorer le cadre de vie des citoyens.

Cette action voit son intérêt grandir au fil des ans. En effet, seules 3 opérations avaient été réalisées en 2017 et 2018 pour 12 en 2019 !



Avant



Après

Cette action consiste à apporter :

- Une assistance technique gratuite aux propriétaires, lors de l'élaboration et le suivi du projet de réfection des façades de l'immeuble, grâce à l'intervention d'un architecte conseil*
- Une aide financière incitative aux propriétaires pour la réalisation de travaux de ravalement d'immeubles inclus dans les secteurs délimités.

A ce jour, le montant total de la subvention depuis le début de l'opération façades s'élève à :

51 473.80 euros TTC

*Avant de rencontrer l'architecte conseil, il est nécessaire de prendre rendez-vous en Mairie auprès du secrétariat AET au 04 75 96 97 00. Tous les éléments sont consultables sur le site internet de la ville de Pierrelatte en vous rendant dans l'onglet « urbanisme » / « opération façades » vous y trouverez tous les renseignements nécessaires pour bénéficier de cette aide.

Déjections canines

Le bien vivre est de la responsabilité de chacun !

Il est fréquent et courant de voir, sur les trottoirs et les espaces de loisirs de notre Commune, des déjections canines qui souillent quotidiennement notre cadre de vie.

Cette pollution, qui remet en cause la salubrité et l'hygiène de notre commune, est aggravée par la présence de chiens errants. **Au-delà de la propreté de notre ville, qui est une priorité, il est question de sécurité publique.**

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toutes gênes ou incidents (déjections, sacs poubelles éventrés, nuisances sonores). Nous faisons appel au civisme de chacun, pour que Pierrelatte conserve son cadre de vie agréable et convivial.

En effet, si aucune amélioration n'est constatée, la Municipalité se verra dans l'obligation de prendre des mesures répressives à l'encontre des contrevenants :

- En cas de non-respect de la réglementation, **tout propriétaire qui ne ramasse pas les déjections de son animal s'expose à une contravention pouvant aller de 35€ à 450€.**
- **Le propriétaire d'un chien errant, trouvé sur la voie publique est passible d'une amende pouvant aller de 35€ à 450€ et les frais de fourrière seront à sa charge.**



Canisite

La ville de Pierrelatte a souhaité mettre en place **une canisite à titre expérimental sur une période de 1 mois. Elle sera située place Jean Bringer.**

Sur le pourtour de la canisite, une borne sera installée, distributrice de sachets avec panneau d'informations et une corbeille de propreté.

Cette expérimentation vient en complément des 5 distributeurs de sachets qui verront leur nombre augmenter dans les prochains mois.



Marché de Noël de Pierrelatte

> 6-7-8 déc. / centre-ville

Le marché de Noël revient les 6,7 et 8 décembre pour 3 jours de féerie, de magie et de surprises.

Le centre-ville va s'animer et s'habiller de chalets en bois, de lumières et d'un tapis rouge. Moment idéal pour préparer, dans une ambiance chaleureuse, les fêtes de fin d'année grâce aux 70 exposants qui vous proposeront de l'artisanat local et des produits de qualité. Le centre-ville prendra vie avec la déambulation de plusieurs compagnies et de multiples animations. **L'évènement à ne manquer sous aucun prétexte !**



programme

> 6 décembre de 10h à 20h

- 11h Les lutins de Noël
- 15h The Deers - concert itinérant

> 7 décembre de 10h à 21h

- 10h Les flocons du pôle nord
- 11h Spectacle de magie* - gratuit
- 15h Concert de Noël de l'EVR à l'Eglise - gratuit
- 16h Petrouchka
- 16h Spectacle de magie* - gratuit
- 17h30 Balade aux lampions (départ du Moulin)
- 18h15 Arrivée du Père-Noël (au Rocher)

> 8 décembre de 10h à 19h

- 11h What elves - les elfes musiciens
 - 11h30 Les lutins taquins
 - 17h Veillée de Noël à l'église. Avec la magnifique chorale « Grenoble Gospel Swingers »
- Billetterie à l'Office de Tourisme

> 6-7-8 décembre

Ouverture des sites patrimoniaux
Village provençal
Musée municipal
Le moulin

*A la Chapelle des pénitents. Places limitées. Premières places disponibles à l'Office de Tourisme

Avec la présence, sur les trois jours, du **grapheur IEA** qui revient pour la réalisation d'une œuvre géante sur le thème de Noël.

Vendredi 6, Samedi 7 et Dimanche 8 déc, de 10h à 12h et 14h et 18h.

Sans oublier, bien sûr, les manèges pour les enfants qui se situeront sur 4 places : Trampoline (Rue Bringer), chaises volantes (Place de l'Eglise), manèges (Rue Louis XI) et (Pl. du Champ de Mars).

Marché de Noël des Blaches

> 23- 24 nov. / 9h à 19h / mille club des Blaches



Comme un avant-goût de Noël, l'association du quartier des Blaches organise un marché de Noël avec de nombreux exposants qui présenteront leur artisanat, les métiers de bouche, de la décoration...

Parade lumineuse et animations le samedi de 17h30 à 19h.

Dimanche matin, la fameuse dégustation d'huîtres et de foie gras avec animation musicale.



La nuit de la lecture

> 18 janv. / 18h-21h30 bibliothèque

Victime de son succès, la bibliothèque ouvrira de nouveau ses portes le 18 janvier prochain, en nocturne, pour **une grande fête du livre pour tous**. Cette Nuit de la lecture permettra de découvrir, de manière ludique et festive, la richesse des collections papier et numérique et de profiter, sous un angle différent, de la familiarité des lieux.

De nombreuses animations gratuites pour enfants et adultes seront organisées pour l'occasion : horaires et prêts de livres augmentés, chasse aux livres, croc'livres spécial nuit, playlist d'extraits de livres audios, expo de book face ...



Les vœux à la population

Le Maire de Pierrelatte et son Conseil Municipal vous invitent à la présentation des vœux à la population, le **jeudi 23 Janvier 2020**. Tous les habitants de Pierrelatte sont cordialement invités, à la Halle des Sports à partir de **18h**.



Elections municipales

Les prochaines élections municipales se dérouleront le **dimanche 15 mars 2020** pour le premier tour et le **dimanche 22 mars 2020** pour le second tour à la halle des sports. Élus au suffrage universel pour six ans, les conseillers municipaux se réuniront dans les plus brefs délais, après l'élection, pour choisir le maire et ses adjoints.

Par ailleurs, les électeurs des communes de 1 000 habitants et plus sont également convoqués aux mêmes dates pour le renouvellement des conseillers communautaires.



BAFA Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

Pour la 12^{ème} année consécutive, la Ville organise, en partenariat avec l'organisme de formation STAJ Rhône-Alpes, **une nouvelle session pour le BAFA du 29 février au 7 mars 2020** en externat sur Pierrelatte pour les **+ de 17ans** inclus. Il s'agit d'un stage de formation générale qui est le premier des trois stages menant à l'obtention du BAFA. Ce stage est encadré par des formateurs expérimentés.

Le contenu est :

- Technique de construction d'une animation
- Techniques d'animation
- Règlementation
- Besoins des enfants par âge

Inscriptions :
STAJ 04 75 00 59 74

Attention, le nombre de places est limité.

Renseignements :
Espace Rabelais
04 75 04 29 00



Téléthon

TELETHON
INNOVER POUR GUERIR



> **6-7 décembre Halle des sports**
Depuis 30 ans, cette mobilisation unique au monde permet, chaque année, de faire progresser la recherche scientifique, de changer la vie des malades avec des traitements adaptés et de vaincre la maladie. Pour la première fois en 2018, des enfants ont retrouvé des forces grâce à la thérapie génique. Alors, **n'attendez plus... donnez !**

ALSH Rabelais

Vacances scolaires de Noël 2019

Si votre enfant souhaite venir s'amuser aux ALSH pendant les vacances scolaires, les **inscriptions seront ouvertes à partir du 2 décembre**. Les ALSH (et uniquement les ALSH) seront ouverts du **23 au 27 décembre** pour les **6/14 ans** de **9h à 17h** sur le thème « oh oh oh !!! »
Une garderie payante est possible de **7h30 à 9h** et de **17h à 18h** sauf le **mardi 24 décembre**. Attention, le nombre de places est limité.



Forum de l'emploi

Du job saisonnier au CDI

> **Mercredi 4 mars 2020** salle des fêtes

Les entreprises présentes proposeront des offres d'emploi en CDD, CDI et contrats saisonniers. Vous retrouverez également un atelier de Pôle emploi, un atelier coaching avec Quadra conseil, un atelier photo pour mettre sur votre CV, etc...



Tribune

Majorité Municipale (Génération Plus)

Après le réaménagement et la modernisation du centre-ville avec les travaux #ToutPartDuCœur, la Ville se prépare à cette magnifique période de Noël. Les illuminations vont être installées avant la mise en place du marché de Noël. Cette 5^{ème} édition vous accueillera pendant 3 jours les 6, 7 et 8 décembre. Des animations et des spectacles de rue vous y attendent. Ce marché va mettre à l'honneur le jumelage avec la ville allemande de Hassfurt où un stand leur sera dédié.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année



Pierrelatte Autrement
TEXTE NON-COMMUNIQUÉ

Pierrelatte Bleu Marine
TEXTE NON-COMMUNIQUÉ